

RAPPORT N° 02/7-18
au Conseil Municipal

OBJET

AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE
DANS LE LOGEMENT SOCIAL

CONVENTION ENTRE L'ETAT, LA COMMUNE
ET LES BAILLEURS SOCIAUX (SIDR, SHLMR ET SEDRE)

Par Circulaire du 26 juin 2002, l'Etat a précisé les conditions de mise en œuvre, dans les Départements d'Outre-Mer, des actions visant à l'amélioration de la vie quotidienne dans les immeubles de Logements Sociaux et leur financement par la ligne budgétaire «qualité de service».

Pour bénéficier du dispositif d'aides, une Convention doit être passée entre les bailleurs concernés, la Commune et l'Etat, définissant un programme de gestion urbaine de proximité, notamment en cohérence avec les actions menées dans le cadre de la Politique de la ville, pour une durée d'un an, pouvant être reconduite.

Les actions subventionnables concernent :

- des travaux légers d'amélioration concernant les logements et les parties communes visant à renforcer l'attractivité du parc : travaux dans les parties communes rendus nécessaires par des dégradations répétées, travaux d'isolation acoustique ;
- des travaux contribuant à améliorer le fonctionnement au quotidien du quartier et concernant notamment l'amélioration de la sécurité, sécurisation des halls d'entrées, résidentialisation d'espaces extérieurs en pieds d'immeubles, aménagement d'aires de jeux.

Les bailleurs sociaux, pour réaliser ces travaux, peuvent bénéficier d'une subvention de 50 % TTC du montant des travaux, subvention plafonnée à 2 000 € par logement.

Trois bailleurs (SIDR, SHLMR, SEDRE) ont présenté des opérations à réaliser en 2003 dans le cadre de ce programme. Les autres bailleurs partenaires de la Commune pourront s'associer ultérieurement à cette mesure.

Dans le cadre de cette Convention, la Commune s'engage au travers des instances visées dans le Contrat de Ville à veiller à la cohérence des actions prévues dans ce dispositif par rapport aux différentes actions mises en place dans le cadre de la Politique de la Ville et de la Loi relative à la Démocratie de Proximité.

RAPPORT N° 02/7-18

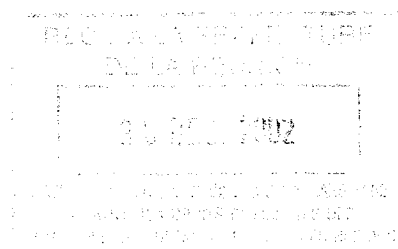
Les trois bailleurs s'engagent à soumettre à l'avis de collectivité et de l'Etat, les projets techniques correspondants aux travaux extérieurs tels que détaillés en annexe, et à les réaliser.

Par conséquent, je vous demande :

- d'approuver les actions jointes en annexe au titre de l'amélioration de la qualité de service dans le Logement Social ;
- d'approuver la Convention à passer entre les opérateurs, la Commune et l'Etat ;
- de m'autoriser à signer la Convention et tous les documents y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 02/7-18
du Conseil Municipal
en séance du lundi 16 décembre 2002**

OBJET

**AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE
DANS LE LOGEMENT SOCIAL**

**CONVENTION ENTRE L'ETAT, LA COMMUNE
ET LES BAILLEURS SOCIAUX (SIDR, SHLMR ET SEDRE)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements, et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Circulaire du 26 juin 2002 relative à l'amélioration de la qualité de service dans le Logement Social ;

Sur le RAPPORT N° 02/8-18 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions 1° Aménagement du Territoire, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve les actions déterminées dans le cadre de la Convention au titre de l'amélioration de la qualité de service dans le Logement Social.

ARTICLE 2

Approuve la Convention établie entre l'Etat, la Commune et les opérateurs.

ARTICLE 3

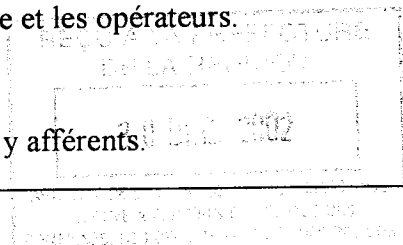
Autorise le Maire à signer cet acte et tous les documents y afférents.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 26 DEC. 2002

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



Victoria



CONVENTION

AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE DANS LE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

en application de la circulaire du 26 juin 2002 relative à
« l'amélioration de la qualité de service dans le logement social »

ENTRE :

- L'Etat, représenté par Monsieur le Préfet de la Région et du Département de la Réunion. Dénommé ci-après « l'Etat ».
- La Ville de SAINT-DENIS, représentée par son Maire, Monsieur René-Paul VICTORIA. Dénommée ci-après « la Ville ».
- La Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion, représentée par son Directeur Monsieur Jacques THIBIER. Dénommé ci-après « la SHLMR ».
- La Société Immobilière du Département de la Réunion, représentée par son Directeur Monsieur Jean Paul POINSOT. Dénommé ci-après « la SIDR ».
- La Société d'Equipement du Département de la REunion, représentée par son Directeur Monsieur Georges-Marie DAVRINCHE. Dénommé ci-après « la SEDRE ».

PREAMBULE

Le gouvernement a souhaité renforcer les actions visant à l'amélioration de la vie quotidienne dans les immeubles de logements locatifs sociaux à travers la mise en œuvre d'une gestion de proximité de bonne qualité tant au niveau de l'entretien des bâtiments et des espaces publics que de la remise à niveau des services résidentiels.

La circulaire du 26 juin 2002 a pour objet de préciser la mise en œuvre de la démarche d'amélioration de la qualité de service dans les départements d'outre mer.

Ce texte indique que la subvention est accordée sur la base d'un accord passé entre les bailleurs concernés, la collectivité locale et l'Etat, sur un programme de gestion urbaine de proximité dont l'objectif est l'amélioration de la qualité de vie des habitants du quartiers.

Cette circulaire vient compléter la mesure mise en place fin 2001 concernant l'application pendant 6 ans d'un abattement de 30 % sur la TFPB du patrimoine des bailleurs sociaux situé en ZUS, en contrepartie pour la période 2002-2006 de la signature d'une convention avec le Préfet.

Ces démarches s'inscrivent dans les objectifs du Contrat de Ville et notamment dans son volet relatif à la gestion urbaine de proximité.

ARTICLE I : Objectifs

La présente convention doit permettre de conduire à la mise en place d'actions en matière d'amélioration de la qualité de service dans le logement social.

ARTICLE II : Actions d'amélioration de la qualité de service dans le logement locatif social.

Amélioration des espaces situés en pied d'immeuble.

Afin de faciliter la convivialité et d'améliorer l'image de l'environnement immédiat des immeubles, les espaces extérieurs feront l'objet d'aménagement et/ou d'entretien renforcés.

- création ou réaménagement d'aires de jeux,
- résidentialisation des pieds d'immeuble (pose de clôture,...)

Ces opérations seront accompagnées au cas par cas d'une réflexion sur la domanialité afin de clarifier l'intervention de chacun des partenaires.

Amélioration du bâti :

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, des travaux sur le bâti seront réalisés :

- traitement des halls d'entrée et des cages d'escalier,
- sécurisation des entrées d'immeubles (interphone,...)

Amélioration dans la gestion des déchets ménagers :

- création d'espaces extérieurs pour les bacs à ordures.

Le programme d'actions de la SHLMR se traduit par : (le détail des travaux est joint en annexe)

Problèmes identifiés	Objectifs	Programme d'actions	Calendrier
Problème d'aménagement des espaces extérieur	Répondre aux besoins des habitants en matière de qualité des espaces extérieurs Restaurer l'identification de ces espaces et de leur convivialité	- Aménagement d'espace vert, - création d'aires de jeux pour les enfants -Résidentialisation des groupes par la mise en place de clôtures.	2003
Problème de dégradations et d'insécurité dans les espaces communs	Répondre aux besoins des habitants en matière de sécurité et de propreté	-Mise en place de contrôles d'accès et de portes d'entrée. -Traitement des halls d'entrée avec des matériaux qui facilitent l'entretien courant (pose de carrelage sur les murs des halls). -Résidentialisation des groupes par la mise en place de clôtures.	2003
Problème de sécurité et d'hygiène	L'amélioration du stockage des déchets ménagers	Création sur les espaces extérieurs d'aire de poubelles	2003

Programme d'actions de la SIDR : (le détail des travaux est joint en annexe)

Problèmes identifiés	Objectifs	Programme d'actions	Calendrier
Problème d'aménagement des espaces extérieur	Répondre aux besoins des habitants en matière de qualité des espaces extérieurs Répondre aux besoins des habitants en matière de sécurité et de propreté Restaurer l'identification de ces espaces et de leur convivialité	-Aménagement des jardins privatifs. -Résidentialisation des groupes par la mise en place de clôtures et de portails.	2003
Problèmes de dégradations et d'insécurité dans les espaces communs	Répondre aux besoins des habitants en matière de sécurité et de propreté	-Mise en place de contrôles d'accès et de portes d'entrée en acier. -Résidentialisation des groupes par la mise en place de clôtures.	2003

Programme d'actions de la SEDRE : (le détail des travaux est joint en annexe)

Problèmes identifiés	Objectifs	Programme d'actions	Calendrier
Problème d'aménagement des espaces extérieurs	Répondre aux besoins des habitants en matière de qualité des espaces extérieurs Répondre aux besoins des habitants en matière de sécurité et de propreté Restaurer l'identification de ces espaces et de leur convivialité	-Résidentialisation des groupes par la mise en place de clôtures et de portails.	2003
Problèmes de dégradations et d'insécurité dans les espaces communs	Répondre aux besoins des habitants en matière de sécurité et de propreté	-Mise en place de contrôles d'accès et de portes d'entrée en acier. -Résidentialisation des groupes par la mise en place de clôtures. -	2003

ARTICLE III : Engagement des parties

L'Etat s'engage à participer financièrement sur les travaux subventionnables au titre de la ligne « Qualité de Service » à hauteur d'un taux maximal de subvention de 50 %. Le montant maximal de la subvention travaux est de 2 000 € par logement.

La Ville s'engage au travers des instances visées dans le contrat de ville à veiller à la cohérence des actions prévues dans ce dispositif par rapport aux différentes actions mises en place dans le cadre du contrat de ville et de sa politique de proximité (loi relative à la Démocratie de proximité).

Les bailleurs s'engagent à réaliser les travaux tels que détaillés en annexe, et à associer la commune lors des projets qui touchent l'extérieur (clôture, cheminement,...)

ARTICLE IV : Durée.

Cette convention est établie pour une durée d'une année. Toutefois à la demande des signataires cette convention peut être reconduite pour une année.

ARTICLE V : Evaluation et bilan.

Les organismes s'engagent à transmettre « la ville » et à « l'Etat », un bilan quantitatif et qualitatif permettant d'apprécier l'impact des actions prévues sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Le bilan de l'année N, devra être réalisé avant le 31 janvier de l'année N+ 1.

Fait en 3 exemplaires originaux.

A ..., le

Le Maire de

La SIDR

Le Préfet de...

La SHLMR

La SEDRE

QUALITE DE SERVICE

Edition 2002

Prévisionnel pour St Denis 2003



SHLMA
TRAVAUX
PATRIOTIQUE
40 110 110
B.P. 700
97474 Saint-Denis Cédex - Tél. : 40.10.10

date : 02/12/2002

OPERATION		année	Géran.	Commune	nbre	désignation			bât conc.	nb.	2003	
1	ALIZEES	1997	C	Ruisseau	St Denis	51 DGI	peinture des communs			Tous	51	35 000
2	ARSENAL	1987	C	Colebassiers	St Denis	356 DGI	Aménagement aire de jeux			Tous	356	3 000
3	BAGATELLE	1988	C	Ruisseau	St Denis	90 DT	Archi clôtures (PC)			Tous	90	2 300
	BAGATELLE	1988	C	Ruisseau	St Denis	90 DT	Clôtures			Tous	90	76 200
	BAGATELLE	1988	C	Ruisseau	St Denis	90 DT	Contrôle d'accès			Tous	90	53 400
4	BOUCAN LAUNAY	1973	C	Ruisseau	St Denis	48 DGI	Aménagement aire de jeux			Tous	48	4 500
5	BOUVET	1973	C	Ruisseau	St Denis	268 DGI	Aménagement aire de jeux			Tous	268	3 000
6	CALEBAS. 1 (A)	1973	C	Colebassiers	St Denis	48 DGI	Aménagement aire de jeux			A	48	3 500
7	CALEBAS. 1 (A)	1973	C	Colebassiers	St Denis	48 DGI	réfection contrôle d'accès			A	48	8 700
	CALEBAS. 1 (A)	1973	C	Colebassiers	St Denis	48 DGI	réfection porte d'entrée			A	48	1 100
8	CALEBAS. 2 (DEGHI)	1974	C	Colebassiers	St Denis	172 DGI	Fermeture coursive RDC			C et F	60	8 300
9	CALEBAS. 2 (DEGHI)	1974	C	Colebassiers	St Denis	172 DGI	Installation contrôle d'accès			DEGHI	172	31 723
	CALEBAS. 2 (DEGHI)	1974	C	Colebassiers	St Denis	172 DGI	Installation porte d'entrée			DEGHI	172	5 800
	CALEBAS. 2 (DEGHI)	1974	C	Colebassiers	St Denis	172 DGI	rénovation jeux et clôtures			DEFGHI	172	6 000
	CALEBAS. 2 (DEGHI)	1974	C	Colebassiers	St Denis	172 DGI	Réfection des trottoirs et allée piétonnes			DEGHI	60	66 300
12	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DT	couverture varangues et coursives			QRS	144	290 000
	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DT	Maîtris. d'Œuvre couverture var. et coursiv.			QRS	144	31 000
	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DT	Installation contrôle d'accès			QRST	144	65 000
	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DGI	Installation porte d'entrée			QRST	144	15 000
	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DT	couverture varangues et coursives			TU	91	214 000
	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DT	Maîtris. d'Œuvre couverture var. et coursiv.			TU	91	22 900
15	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DT	couverture varangues et coursives			VW	78	198 000
	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DT	Maîtris. d'Œuvre couverture var. et coursiv.			VW	78	22 900
16	CALEBAS. 4 (QRSTU)	1976	C	Colebassiers	St Denis	222 DGI	Aménagement aire de jeux				222	3 700
17	CALEBAS. 3 (JKLWNP)	1974	C	Colebassiers	St Denis	257 DGI	réfection contrôle d'accès			B	48	8 500
	CALEBAS. 3 (JKLWNP)	1974	C	Colebassiers	St Denis	257 DGI	réfection porte d'entrée			B	48	2 000
18	CARICUBES 1	1978	C	Ruisseau	St Denis	86 DGI	carrelage des entrées et les escaliers			NP	30	23 000
19	CHIRICO	1989	C	Ruisseau	St Denis	30 DT	Archi clôtures (PC)			Tous	30	2 300
	CHIRICO	1989	C	Ruisseau	St Denis	30 DT	Clôtures			Tous	30	22 900
	CHIRICO	1989	C	Ruisseau	St Denis	30 DT	Contrôle d'accès			Tous	30	22 900
20	FENELON	1974	C	Ruisseau	St Denis	22 DT	Archi clôtures (PC)			Tous	22	2 300
	FENELON	1974	C	Ruisseau	St Denis	22 DT	Clôtures			Tous	22	15 250

Prévisionnel pour St Denis 2003

OPERATION		année	Géran.	Commune	nbre	désignation	bât conc.	nb.	2003
21	FENELON	1974	C	Ruisseau	St Denis	22 DT	tous	22	15 250
	FLIBUSTIER	1986	C	Calibassiers	St Denis	355 DGI	tous	355	3 500
22	FLIBUSTIER	1986	C	Calibassiers	St Denis	355 DGI	tous	355	57 000
23	FOYER	1988	C	Ruisseau	St Denis	38 DT	tous	38	2 300
	FOYER	1988	C	Ruisseau	St Denis	38 DT	tous	38	15 250
	FOYER	1988	C	Ruisseau	St Denis	38 DT	tous	38	15 250
24	GUSTAVE EIFFEL	1996	C	Ruisseau	St Denis	30 DGI	tous	30	19 000
25	LA LOUISANNE	1993	C	Calibassiers	St Denis	55 DGI	tous	55	2 523
26	LACROIX	1983	C	Calibassiers	St Denis	72 DGI	tous	72	32 000
27	MARECHAL LECLERC	1976	C	Ruisseau	St Denis	95 DT	C	58	3 000
	MARECHAL LECLERC	1976	C	Ruisseau	St Denis	95 DT	C	58	20 000
28	MARIANNE	1983	I	Calibassiers	St Denis	120 DGI	tous	120	2 000
29	MARIANNE	1983	I	Calibassiers	St Denis	120 DGI	tous	120	8 000
30	MAYFLOWER	1986	C	Calibassiers	St Denis	87 DT	tous	87	2 300
	MAYFLOWER	1986	C	Calibassiers	St Denis	87 DT	tous	87	53 400
	MAYFLOWER	1986	C	Calibassiers	St Denis	87 DT	tous	87	38 100
31	MONTGAILLARD	1978	C	Ruisseau	St Denis	125 DGI	tous	125	5 000
32	PARC (le)	1990	C	Calibassiers	St Denis	74 DT	tous	74	38 100
33	RUISSEAU	1975	C	Ruisseau	St Denis	275 DGI	tous	275	4 500
34	TAMARINS	1974	C	Calibassiers	St Denis	301 DT	HI	82	53 400
35	TAMARINS	1974	C	Calibassiers	St Denis	301 DGI	tous	301	5 000
36	TAMARINS	1974	C	Calibassiers	St Denis	301 DGI	tous	301	72 000
37	TANGAVEL	1978	C	Ruisseau	St Denis	45 DGI	tous	45	42 000
	TANGAVEL	1978	C	Ruisseau	St Denis	45 DGI	tous	45	7 000
TOTAL								6109 logements	1 786 345

AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE
 PROGRAMME D'ACTION POUR 2003
 OPERATIONS CONVENTIONNEES AVEC LA VILLE



Code	Opérations	Année de livraison	Commune	Quartier	Nbr de Lgts	Nature des travaux	Montant des travaux	
							Prévisionnels	
601	Les Alamandas	1988	St Denis	St Clotilde	52 LLS	Remplacement de la clôture en lisses de bois par une clôture métallique rigide plastifiée Privatisation des cages d'escaliers par contrôle d'accès Installation antenne parabolique collective	55 000,00 € 45 000,00 € 42 000,00 €	
602	Les Piranhas	1988	St Denis	St Clotilde	48 LLS	Privatisation des cages d'escaliers par contrôle d'accès Eclairage des parties communes: Remplacement des boutons poussoirs par des détecteurs de mouvements Installation antenne parabolique collective Requalification des lgts avant relocation (Voir dossier en annexe)	55 000,00 € 8 500,00 € 4 000,00 €	50 000,00 €

Code	Opérations	Année de livraison	Commune	Quartier	Nbr de Lgts	Nature des travaux	Montant des travaux	
							Prévisionnels	
608	Casse-Pierre	1990	St Denis	St Clotilde	42 LLS	Privatisation des cages d'escaliers par contrôle d'accès Eclairage des parties communes: Remplacement des boutons poussoirs par des détecteurs de mouvements Installation antenne parabolique collective Requalification des lgts avant relocation (Voir dossier en annexe)	45 000,00 €	8 000,00 €
605	La Rocade 1	1989	St Denis	St Clotilde	55 LLS	Privatisation des cages d'escaliers par contrôle d'accès Eclairage des parties communes: Remplacement des boutons poussoirs par des détecteurs de mouvements Remplacement des baignoires en tôles par des baignoires en PVC. Installation antenne parabolique collective	31 800,00 €	8 000,00 €
							65 000,00 €	12 000,00 €

Code	Opérations	Année de livraison	Commune	Quartier	Nbr de Lgts	Nature des travaux	Montant des travaux	
							Prévisionnels	
606	La Rocade 2	1990	St Denis	St Clotilde	28 LLS	Privatisation des cages d'escaliers par contrôle d'accès Eclairage des parties communes: Remplacement des boutons poussoirs par des détecteurs de mouvements Remplacement des baignoires en tôles par des baignoires en PVC. Installation antenne parabolique collective	16 200,00 €	8 000,00 € 34 000,00 € 6 500,00 €
607	La Rocade 3	1990	St Denis	St Clotilde	21 LLS	Privatisation des cages d'escaliers par contrôle d'accès Eclairage des parties communes: Remplacement des boutons poussoirs par des détecteurs de mouvements Remplacement des baignoires en tôles par des baignoires en PVC. Installation antenne parabolique collective	12 000,00 €	3 000,00 € 25 000,00 € 4 800,00 €

Code	Opérations	Année de livraison	Commune	Quartier	Nbr de Lgts	Nature des travaux	Montant des travaux	
							Prévisionnels	
610	Bois de Merle	1992	St Denis	St Clotilde	35 LLS	Eclairage des parties communes: Remplacement des boutons poussoirs par des détecteurs de mouvements Installation antenne parabolique collective	35 000,00 €	8 000,00 €
611	Fruits a Pain	1993	St Denis	St Clotilde	62 LLS	Privatisation des cages d'escaliers par contrôle d'accès Installation antenne parabolique collective	25 000,00 €	14 000,00 €

AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE
 PROGRAMME D'ACTION POUR 2003
 OPERATIONS NON CONVENTIONNEES AVEC LA VILLE



Code	Opérations	Année de livraison	Commune	Quartier	Nbr de Lgts	Nature des travaux	Montant des travaux	
							Prévisionnels	
641	Eudoxie Nonge	2000	St Denis	St Clotilde	60 LLTS	Eclairage des parties communes: Remplacement des boutons poussoirs par des détecteurs de mouvements	7 500,00 €	
642	Nymphéas	1998	St Denis	St Clotilde	44 LLTS	Automatisations des portails de parkings	13 000,00 €	
644	Georges Brassens	2000	St Denis	St Clotilde	64 LLTS	Réalisation de local poubelles	23 000,00 €	
649	BIZET	1999	St Denis	St Clotilde	40 LLTS	Couverture des cages d'escaliers	45 000,00 €	
653	Bois de Papangue	2000	St Denis	St Clotilde	14 LLTS	Automatisations des portails de parkings	7 000,00 €	
645	Lory Les Bas	2001	St Denis	St Clotilde	37 LLTS	Automatisations des portails de parkings	8 500,00 €	

Code	Opérations	Année de livraison	Commune	Quartier	Nbr de Lgts	Nature des travaux	Montant des travaux	
							Prévisionnels	
640	Monet	1998	St Denis	St Clotilde	36 L.I.S	Automatisations des portails de parkings Installation antenne parabolique collective	8 500,00 €	8 000,00 €
628	Mongaillard	1996	St Denis	Mongaillard	32 L.I.S	Eclairage des parties communes: Remplacement des boutons poussoirs par des détecteurs de mouvements Installation antenne parabolique collective	6 000,00 €	8 000,00 €



PROGRAMME « QUALITE SERVICE 2003 »

COMMUNE DE SAINT-DENIS

Saint Denis, le 02 décembre 2002

**PROGRAMME QUALITE SERVICE 2003
COMMUNE DE SAINT DENIS
TABLEAU RECAPITULATIF DES TRAVAUX**

COMMUNE	QUARTIER	NB	N°	G.G	ZUS	OPERATION	NATURE DES TRAVAUX	PROG.2003	FICHE
								ESTIMATION DES TRAVAUX	ACTION
		LOG	OPE		X			EUROS TTC	
ST DENIS	Beliepierre	17	9167	282	X	RELAIS SOCIAL	PRIVATISATION DU GROUPE: CLOTURE + PORTAIL + CONTRÔLE D'ACCES	45 750	N°1
ST DENIS	Centre ville	37	6605	98		MAZAGRAN 1	TRAITEMENT HALLS ENTREE (RECONFIGURATION DES LIEUX) + CREATION DE LOCAUX - CONTOLE D'ACCES	100 000	N°2
ST DENIS	Centre ville / vauban	34	6401	217		B.NEFLES - TOUR	TRAITEMENT HALLS ENTREE (RECONFIGURATION DES LIEUX) + CREATION DE LOCAUX DE PROXIMITE OU ACTIVITE TERTIAIRE	93 000	N°3
ST DENIS	Centre ville / vauban	54	6101	97		B.NEFLES - A&B	SECURISATION / REFECTION J.PRIVATIFS ET RESEAUX	100 000	N°4
ST DENIS	Centre ville / butor	101	7304	101	X	TOUR DU BUTOR	REAMENAGEMENT DU HALL D'ENTREE - PORTES ACIER - CONTRÔLE D'ACCES	60 000	N°5
ST DENIS	Chaudron	35	8218	127	X	EX CHAMBRES ETUDIANT	RESIDENTIALISATION - ETUDE GENERALE FONCTIONNEMENT - RETRAITEMENT DES HALLS	305 000	N°6
ST DENIS	Centre ville	59	8302	124		BAILLY DE MONTHYON	PRIVATISATION DU GROUPE: CLOTURE + PORTAIL + CONTRÔLE D'ACCES	100 000	N°7
ST DENIS	Moufia	87	9119	239	X	ORIENTALES	PRIVATISATION DU GROUPE: CLOTURE + PORTAIL + FERMETURE DES HALLS & CONTRÔLE D'ACCES	120 000	N°8
ST DENIS	Source	54	6402	50	X	SOURCE 2	PRIVATISATION DU GROUPE: CLOTURE + PORTAIL + CONTRÔLE D'ACCES	250 000	N°9
ST DENIS	Chaudron	84	8707	141	X	MESSIN	PRIVATISATION DU GROUPE: CLOTURE + PORTAIL + CONTRÔLE D'ACCES	160 000	N°10
ST DENIS	Ste Clotilde - Zac Patates à Durand	84	8908 / 9001	145	X	JOSEPH BEDIER	PRIVATISATION DU GROUPE: CLOTURE + PORTAIL + CONTRÔLE D'ACCES	200 000	N°11
ST DENIS	Chaudron	40	8102	111	X	LEON DIERX	JARDIN PRIVATIF - FERMETURE DES HALLS (PORTES ACIER) - CONTRÔLE D'ACCES	150 000	N°12
		686					TOTAL GENERAL SHAU NORD - St DENIS	1 683 750	